



ACADÉMIE
INTERNATIONALE
D'ÉTÉ DE NICE

DEMANDE DE BOURSE 2018 (à remplir par l'étudiant)

- A destination d'étudiants inscrits dans un établissement (conservatoire ou université) d'enseignement supérieur de la musique afin d'encourager leur talent et leur sérieux. Une seule bourse peut être accordée par établissement.
- Le calcul de la bourse s'effectue au regard du niveau d'études, de la pertinence du projet (concours internationaux) et de critères sociaux. Minimum accordé : 200€.
- La bourse ne couvre en aucun cas les frais de voyage.
- La demande de bourse doit être rédigée obligatoirement en français ou en anglais et toutes les rubriques doivent être remplies.
- La Commission d'attribution des bourses AIEN se tiendra en Juin. Un mail d'obtention ou non de la bourse vous sera adressé.
- **IMPORTANT : la bourse sera versée entre septembre et décembre.**

Nom.....
Prénom.....
Date et lieu de naissance..... Nationalité.....
Adresse.....
.....
Mail..... Téléphone.....

Pièces à joindre à votre demande :

- Le présente demande de bourse complétée et signée ;
- Le formulaire de recommandation de votre professeur ;
- Le formulaire de recommandation de votre directeur d'établissement ;
- Une biographie avec vos références artistiques.

**Merci de bien vouloir renvoyer ce dossier complété avant le 30 avril.
Tout dossier incomplet et/ou dépassant la date limite de dépôt ne sera pas pris en considération.**

à : Académie Internationale d'Été de Nice
Place Jean-Paul II
Monastère de Cimiez
F-06000 Nice

ou à : registration@aien.fr
avec en objet : Demande de bourse AIEN

